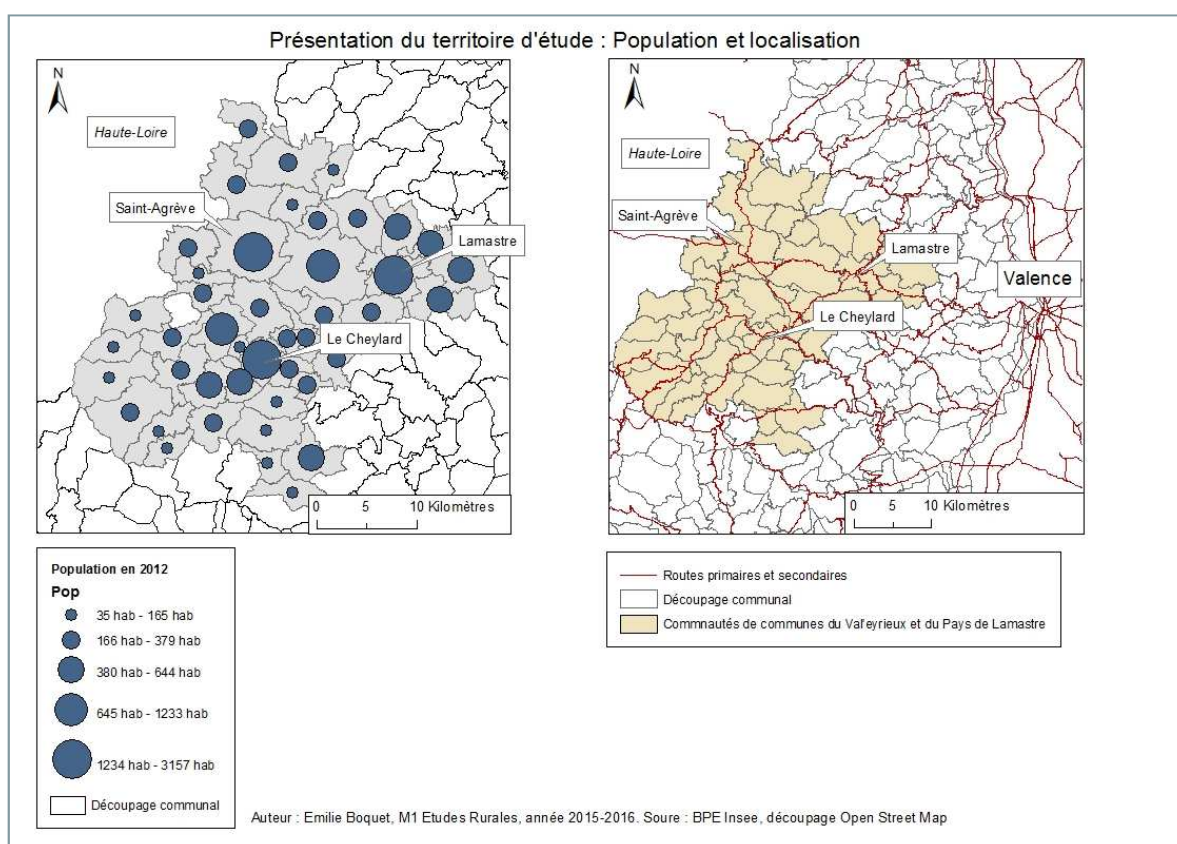


## Précarité et territoires ruraux - l'exemple du territoire du Val'eyrieux et du Pays de Lamastre au Nord de l'Ardèche

Émilie BOCQUET

La précarité fait l'objet, depuis les années 1980, de nombreuses études menées principalement par des sociologues, des économistes et des chercheurs de l'Insee, les géographes s'étant peu penchés sur ces questions, notamment en milieu rural<sup>417</sup>. Cette étude analyse, de manière géographique, les questions de précarités rurales en replaçant le territoire au cœur de celles-ci<sup>418</sup>. Après une présentation rapide du territoire étudié, cet article s'intéresse à deux sujets : les raisons qui ont poussé les habitants précaires rencontrés à s'installer au sein d'un territoire rural et les enjeux de mobilités que celui-ci suscite.

### Le Pays de Lamastre et du Cheylard : un territoire rural marqué par une précarité polymorphe



Le territoire d'étude se compose de deux EPCI<sup>419</sup> : celle du Pays de Lamastre (11 communes, 6 732 habitants) et celle du Val'eyrieux (34 communes, 13 655 habitants). Ces communes se situent dans un espace de moyenne montagne marqué par un relief qui se situe entre 450 et 1 150 mètres d'altitude. L'agriculture (notamment élevage et exploitations fruitières) et l'industrie sont des secteurs économiques toujours présents dans

<sup>417</sup> Emmanuelle Bonerandi-Richard fait exception, chercheuse à l'ENS, elle a publiée plusieurs études sur la géographie de la précarité rurale dont « Pauvreté et Précarité en milieu rural, quelles spécificités ? » in MRIE, Dossier annuel 2009 ou *La politique de lutte contre la pauvreté : entre justice sociale et injustice spatiale ?*, 2009, Actes du Colloque justice et injustice spatiales, Presses Universitaires de Paris X.

<sup>418</sup> Cet article est issu de mon mémoire de Master 1 Études Rurales intitulé « Précarité et mobilité sur le territoire rural des communautés de communes du Pays de Lamastre et du Val'eyrieux » réalisé sous la direction de Claire Delfosse, Université Lyon 2. Pour la rédaction de ce mémoire, j'ai fait le choix de m'appuyer sur un important travail de terrain, notamment au travers d'enquêtes menées auprès des bénéficiaires des Restos du Cœur, d'entretiens avec des professionnels et des élus et un important travail de cartographie.

<sup>419</sup> Établissement Public de Coopération Intercommunale.

l'économie locale. L'EPCI du Val'eyrieux est davantage marqué par la présence industrielle, notamment au travers de la fabrication de bijoux, tandis que celui de Lamastre compte davantage d'exploitations agricoles. Notre territoire est structuré par deux centres-bourgs principaux (Lamastre et Saint-Agrève), et un pôle rural (Le Cheylard). Ces trois communes regroupent la majorité des services et des emplois, ce qui engendre des déplacements inévitables pour les habitants. Les différentes contraintes telles que l'éloignement des services, l'absence de transport en commun et d'offres d'emplois suffisantes sont autant de barrières supplémentaires à surmonter pour les populations en situation précaire.

Du point de vue démographique, notre territoire d'étude se caractérise principalement par la ruralité, le vieillissement de sa population et des revenus inférieurs à la moyenne nationale, engendrant, localement, un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale<sup>420</sup>. La faiblesse des retraites, notamment agricoles, de nombreux habitants jouent indéniablement sur la surexposition du territoire à la pauvreté. La vétusté des logements est également une réalité dans ces communes rurales, que ce soit dans le parc privé ou dans le parc social.

### Le territoire : un lieu de vie choisi ou hérité ?

Le choix d'un lieu de vie peut résulter de différents mécanismes qui influent sur la décision finale : rester ou partir, mais qu'est-ce qui motive les populations précaires ? L'enquête réalisée auprès de dix bénéficiaires des Restos du Cœur de Lamastre et de dix bénéficiaires du Cheylard, montre que la majeure partie des personnes rencontrées ne sont pas issues du territoire, ou même si elles y sont nées, beaucoup d'entre elles ont vécu une partie de leur vie ailleurs avant de revenir s'y installer. Le choix de l'espace rural est toujours lié à un projet personnel ou professionnel même pour les populations pauvres bénéficiaires des Restos du Cœur<sup>421</sup>. Les trois principales raisons qui expliquent l'arrivée sur le territoire sont : le cadre de vie, le rapprochement familial et un logement abordable (du fait d'un loyer peu cher ou d'un hébergement possible chez un tiers).

Le milieu rural est dans l'esprit de beaucoup un lieu où l'on peut vivre mieux avec peu. On lui attribue toutes sortes de qualités qui vont de la qualité de l'air à la tranquillité en passant par l'honnêteté des habitants. Cette vision idéalisée de l'espace rural peut résulter de souvenirs d'une enfance passée à la campagne ou d'un rejet de la ville. Faire le choix de quitter le lieu que l'on habitait avant pour un espace que l'on juge meilleur revient à marquer une rupture et rejeter tout ce qu'il représente<sup>422</sup>, cela est d'autant plus vrai si le déménagement s'accompagne d'une rupture familiale et/ou amoureuse. C'est le cas de Monsieur Dupont<sup>423</sup>, bénéficiaire des Restos du Cœur de Lamastre, qui explique avoir fait le choix de s'installer à Lamastre à la naissance de ses enfants pour « fuir » le quartier sensible de Valence qu'il habitait avec sa femme. Dans ce cas présent, la mère de la femme de Monsieur Dupont habitait Lamastre, ce lieu ne leur était donc pas inconnu et symbolisait des bons souvenirs, tout en permettant de resserrer les liens familiaux à l'annonce du cancer de Madame Dupont. L'espace rural est donc aussi, pour beaucoup de personnes, un « lieu de retrouvailles familiales où il est possible de célébrer la mémoire généalogique »<sup>424</sup>.

Pour les chefs de centre des Restos du Cœur, ainsi que pour Stéphanie Peyrot, accompagnatrice socio-professionnelle au sein de l'association Tremplin Insertion Chantier (TIC), les populations néo-rurales en provenance d'autres régions sont de plus en plus nombreuses. Madame Peyrot explique ce phénomène d'attraction par ce qu'elle appelle « l'effet Bon-coin ». Sur les huit employés en insertion de l'association Tremplin résidant à Lamastre, seulement deux sont originaires du territoire, les six autres sont des néo-ruraux arrivés il y a peu. Stéphanie Peyrot explique que la plupart de ces personnes étaient déjà bénéficiaires du RSA avant de s'installer sur le territoire. Des annonces attractives de maisons en location à 200 € ou 300 € sur internet les attirent mais, se fiant uniquement aux annonces déposées en ligne, ils se retrouvent parfois dans des maisons insalubres. Au fur et à mesure des jours, ces néo-ruraux se rendent compte qu'au-delà du cadre de vie agréable, des difficultés inhérentes à la vie à la campagne apparaissent peu à peu (éloignement des services, problèmes de mobilité, peu d'offres d'emplois, etc.).

<sup>420</sup> Les propos rédigés dans ce paragraphe sont issus d'une analyse de différentes statistiques recueillies sur les communes des deux EPCI.

<sup>421</sup> Le mémoire se base principalement sur des enquêtes menées auprès des bénéficiaires des Restos du Cœur de Lamastre et du Cheylard. Au cours de trois mois de bénévolat, j'ai pu mener des entretiens afin de me renseigner sur le lien que les bénéficiaires de l'association entretiennent avec le territoire, sur leurs déplacements, leurs habitudes et ressentis.

<sup>422</sup> Nathalie Ortar, 2005, « Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine », in Bonnet L., Bertrand L., *Mobilités, habitat et identités*, page 1.

<sup>423</sup> Tous les noms des bénéficiaires sont fictifs.

<sup>424</sup> Yannick Sencébé, 2011, « Multi(ples) appartenances en milieu rural », *Informations sociales*, n° 164, p.2.

Il arrive aussi que le lieu de vie soit plus imposé que choisi. C'est le cas de Madame Roland qui résidait à Labatie-d'Andaure dans la maison de sa mère et qui a dû quitter son logement lorsque son mari est parti (lui seul avait le permis de conduire) pour s'installer à Lamastre. Dans ce cas de figure Madame Roland explique qu'elle avait choisi de s'installer dans la maison inoccupée de sa mère avec son mari et ses enfants, et non dans un appartement HLM du centre-ville, mais les distances à parcourir étaient trop importantes sans permis de conduire. Sa mère habite aujourd'hui en région parisienne mais Madame Roland reste vivre ici car même si elle a vécu en région parisienne lorsqu'elle était encore assistante maternelle, elle considère ses revenus trop bas pour pouvoir y vivre décemment. Toutefois Madame Roland regrette le temps où elle travaillait et vivait en région parisienne, elle semble captive de ce territoire qu'elle confie ne pas apprécier.

La notion d'héritage est au cœur de ces différents récits bien qu'elle ne soit pas clairement évoquée. L'héritage n'est pas obligatoirement apparenté à un héritage immobilier comme dans le cas de Madame Roland, un territoire peut être un élément transmis par les générations précédentes et donner lieu à un héritage immatériel, par le biais d'un attachement à cette terre permettant de s'identifier.

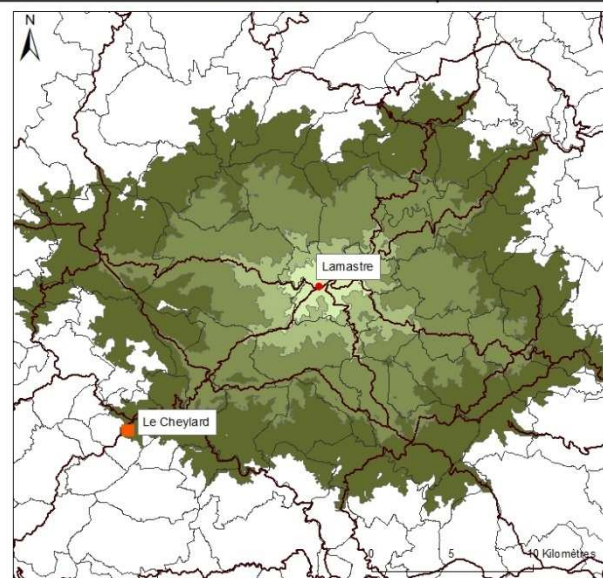
Les entretiens réalisés avec des habitants révèlent également l'importance du permis de conduire et de la voiture individuelle qui a contraint certains bénéficiaires à déménager à l'intérieur même du territoire (vers un centre-bourg notamment).

### Ruralité, mobilité et précarité

L'espace rural symbole d'entraide, de solidarité et permettant d'accéder à une vie meilleure avec un faible revenu (vie moins chère, loyers plus accessibles, possibilité de cultiver un jardin potager) semble à l'inverse exacerber les problèmes du quotidien. Sur notre territoire d'étude, bien que l'offre en matière de services de proximité soit conséquente, les services intermédiaires et supérieurs se font plus rares : plus les services montent en gamme moins ils sont présents et plus les distances à parcourir pour les rejoindre augmentent. Ce sont ces distances qui entravent leur accessibilité, notamment pour les populations précaires pour qui l'accès à la mobilité est souvent complexe.

La carte ci-contre permet de représenter les distances-temps à partir d'un point de départ en créant des zones dont les temps d'accès à partir de ce point sont équivalents : les zones isochrones. Le calcul des temps d'accès prend en compte le relief, la taille du tronçon routier en attribuant une vitesse moyenne (ici 80 % de la vitesse maximum autorisée) et le mode de transport utilisé (ici la voiture). Nous pouvons remarquer que les zones isochrones suivent majoritairement les axes primaires et secondaires : les communes desservies par le réseau primaire et secondaire sont accessibles plus rapidement que les espaces desservis par des tronçons routiers de taille inférieure. Même pour les communes limitrophes les temps d'accès restent élevés, cela s'explique par le relief, l'étalement des communes et la taille du réseau routier. Tous ces facteurs rendent souvent difficile l'utilisation des modes doux (vélo, marche à pied etc.) pour les déplacements quotidiens. Ces caractéristiques combinées à l'absence d'un réseau de transport en commun développé en termes de fréquence et de desserte, rendent prépondérante l'utilisation de la voiture individuelle. Seulement, si la voiture représente une bonne réponse à l'éloignement des zones d'emplois et de services, l'achat et l'entretien d'une voiture individuelle constituent souvent des frais impossibles à assumer pour les populations précaires : six bénéficiaires des Restos du Cœur sur dix à Lamastre ne sont pas propriétaires d'un véhicule. Leur accès à la mobilité reste faible alors que c'est une des conditions premières pour accéder à une formation, un emploi mais aussi aux services, aux loisirs

Carte isochrone du réseau routier au départ de Lamastre



Auteur : Emilie Bocquet, université Lumière Lyon 2, M1 Etudes Rurales, année 2015-2016  
 Source : BPE Insee, réseau routier open street map, limites administratives open street map



ou encore à la culture. Ces difficultés de déplacement engendrent des territoires vécus relativement étroits et amènent souvent à la suppression des déplacements liés aux loisirs. L'absence fréquente de permis de conduire chez les jeunes précaires<sup>425</sup> représente souvent pour Audrey Walsh, conseillère emploi-formation à Lamastre, un frein à l'insertion professionnelle. Pour vivre et travailler sur le territoire, les jeunes ont besoin d'être mobiles alors que la mobilité géographique et psychologique reste encore un problème. C'est pourquoi plusieurs aides peuvent être mobilisées afin de faciliter l'accès au permis de conduire.

### Des stratégies d'adaptation qui émergent

Pour faire face aux difficultés du quotidien, les populations tentent de mettre en place des processus d'adaptation. Certains bénéficiaires des Restos du Cœur s'entraident notamment au travers d'un covoiturage pour venir au centre de distribution. Convaincu que sortir de l'isolement et retrouver de la confiance en soi est une étape primordiale dans l'insertion, le collectif des Odettes a été créé en 2011 ainsi que son magazine « Odette and Co : rurale mais pas ringarde » dont le siège est à Lamastre. Ce magazine est rédigé par des femmes qui résident dans des zones rurales de Drôme-Ardèche. Pour la plupart à la recherche d'un emploi, l'objectif de ce projet est « *de réaliser ensemble une action pour mobiliser autrement les femmes rurales des alentours de Lamastre, qui expriment un fort sentiment d'isolement dans leur recherche d'emploi* »<sup>426</sup>.



Pour accompagner ces populations précaires, le rôle des élus à l'action sociale et des associations reste majeur. Madame Vigne et Madame Demorre, élues à l'action sociale à Lamastre expliquent qu'elles constituent le premier recours pour les populations en difficulté, une première étape avant les travailleurs sociaux. Les deux élues accompagnent aussi beaucoup de personnes âgées aux retraites insuffisantes, perdues au milieu des démarches administratives. Chaque année, elles sont confrontées à des situations d'extrême pauvreté, à des personnes qui sont parfois à la rue, alors, elles contactent les assistantes sociales, la Caf et les offices HLM afin de débloquent un logement au plus vite, mais les démarches sont souvent très longues. L'implication des élus dans l'action sociale est une composante typique du rural à l'image de Madame Vigne et Madame Demorre qui assurent cette permanence de manière totalement bénévole.

Mais l'insertion ne passe pas uniquement par le travail, le lien social reste primordial. C'est dans cette voie que l'Association Évangélique de Bienfaisance de l'Eyrieux et du Doux a souhaité s'engager en rénovant la Maison des oisillons pour en faire une maison solidaire et intergénérationnelle. L'objectif est de mélanger plusieurs générations et plusieurs classes sociales afin que cela débouche sur une dynamique d'entraide. Chaque locataire disposera de son propre logement, mais aura aussi accès aux espaces communs (foyer, véranda, jardin etc.). Les parties communes permettront aux locataires de se retrouver, d'échanger, de partager des repas ou d'organiser des activités. Les loyers seront plafonnés à 5,37 € au m<sup>2</sup> et les locataires ne devront pas avoir un revenu annuel supérieur à 17 000 €, ce qui destine ces logements à des foyers aux revenus modestes.

Malgré plusieurs idées reçues, la précarité ne semble pas être plus facile à vivre en milieu rural, l'interconnaissance<sup>427</sup>, l'isolement et les distances à parcourir sont autant de freins à l'insertion qu'il faut surmonter. La particularité de l'espace rural est de rendre invisibles certaines populations touchées par la précarité, notamment les jeunes et les retraités qui ne font pas appel aux aides auxquelles ils ont droit ou qui renoncent aux soins. Une meilleure prise en charge de la précarité rurale passe en premier lieu par une meilleure compréhension de celle-ci, à l'aide d'outils adaptés. ■

Contact : **Émilie Bocquet**, étudiante en Master 2 Géographies Numériques,  
Université Lumière Lyon 2, année 2016-2017

<sup>425</sup> Audrey Walsh indique qu'environ la moitié des jeunes n'en sont pas titulaires.

<sup>426</sup> Odette and Co : rurale mais pas ringarde, « Se mobiliser positivement, les Odettes en mouvement... », 7 avril 2014. [En ligne] : URL : <http://odetteandco.com/sujet/laproche-appreciative>

<sup>427</sup> Dans le mémoire complet, ces enjeux d'interconnaissance sont appréhendés et développés. Retenons ici qu'ils peuvent amener à des processus de stigmatisation et d'exclusion.